

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
28 janvier 2020

PUBLIE LE : 12 MARS 2020

Délibération n°280120-1 : Approbation du Procès verbal de la séance du 9 décembre 2019

L'an deux mille vingt, le vingt-huit janvier à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Président le vingt et un janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 28 JANVIER 2020

Présents

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE Nicole SCHELLHORN, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, PRESIDENT Hubert POTHELET, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

LE PORT-MARLY	Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Guillaume LE HENO, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Château de MONTE CRISTO

<i>Nombre de communes</i>	:	3
QUORUM	:	4
<i>Délégués présents</i>	:	7
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	6

SI MONTE-CRISTO / CS -280120-1

OBJET : PROCES-VERBAL DU COMITÉ DU 9 DECEMBRE 2019

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 11 du règlement intérieur du syndicat intercommunal ;

CONSIDERANT que le procès-verbal du comité du 9 décembre 2019 a été transmis aux conseillers lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal du comité du 9 décembre 2019.

Fait à Marly-le-Roi, le 12 MARS 2020

Transmis en préfecture et affiché le 12 MARS 2020

Pour extrait conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

